

Parti
communiste
français

commission nationale
Agriculture Pêche Forêt
responsable

Xavier Compain
membre du Conseil national

comité de rédaction

Monique Biron
Éric Coquard
Serge Lépine



FÉVRIER 2012

DÉVELOPPER, VALORISER ET PROTÉGER LA FORÊT

Il y a trois ans jour pour jour, le massif forestier du grand Sud-Ouest était balayé par l'ouragan Klaus. Les annonces d'indemnisation, les promesses de plans de soutiens à la filière forestière faite par Nicolas Sarkozy ne furent que tempête médiatique au cœur de l'événement. Le bilan est sévère pour la droite tant dans sa gestion de cette catastrophe que sa vision à long terme. En effet, les communes forestières ont attendu plus de deux ans le fonds d'indemnisation pour perte de recettes forestières. Elles en sont aujourd'hui exclues pour ventes de bois exceptionnelles à leurs budgets... Faute de logistique et moyens suffisants, de nombreux bois ont été impactés sanitaire, déclassant leurs qualités. Quant aux sylviculteurs, ils sont restés sans réponse face à l'État et son absence de perspectives.

Les choix électoraux du printemps 2012 vont être décisifs pour le devenir de la forêt. Avec le Front de Gauche, nous portons l'ambition de créer un grand service public regroupant toute les missions afférentes à la forêt publique et privée, permettant la mise en œuvre d'une politique forestière répondant à l'intérêt général.

Les communistes, dans les batailles, comme dans les collectivités élues, plaident pour une vraie politique forestière, afin que la filière bois, relocalisée, enracinée dans son savoir faire, travaille à la création de valeurs ajoutées, en étant génératrice d'emplois.

Nos engagements portent des mesures significatives et immédiates d'un gouvernement de gauche à la responsabilité. Développer et encourager la replante à gestion municipale pour faire face aux parcelles non exploitées par leurs propriétaires. Permettre un droit de préemption des communes sur ces biens. Valoriser l'ONF en le renforçant dans ses missions de services publics. Protéger contre des aléas climatiques, en instituant un **Régime mutuel d'assurance calamités** pour toutes les activités du vivant, dont les forêts. Le financement pertinent de cette obligation aussi bien économique, qu'écologique reposerait sur son caractère mutualiste. Des sylviculteurs aux entreprises du meuble, en passant par les grandes surfaces et distributeurs importateurs de bois, les banques et assurances de la filière, l'État et l'Union européenne contribueraient par cotisations à ce régime.

Par des actions politiques fortes à tous les niveaux, le PCF exige que la France et ses partenaires européens s'engagent contre la déforestation et le pillage des ressources naturelles planétaires, notamment en légiférant contre les importations massives de bois coupés illégalement. C'est à la condition de ces nouvelles politiques publiques, visant la satisfaction des besoins humains et portant de réelles ambitions sociales, économiques et écologiques que la forêt sera un bien commun de tous.

Xavier Compain

Pages suivantes

Forêt-bois : une filière
d'avenir à mieux valoriser 2

Interview de Michel Benard
syndicaliste CGT-Forêt
à l'ONF 3

Actualité - Agenda 4

SALON
INTERNATIONAL
DE L'AGRICULTURE

à PARIS EXPO
Porte de Versailles - Paris
du samedi 25/02/2012
au dimanche 04/03/2012

P
A
R
O
L
E
S

La question se pose maintenant de diminuer le poids des charges sociales sur les effectifs de l'agriculture française, et d'ailleurs de l'industrie française " .

Nicolas Sarkozy
vœux au monde rural
17 janvier 2012

site : www.pcf.fr
webtv : alternatv.fr

collaborateur
Jean Youdom - jyoudom@pcf.fr

contact
Sylvie Simonin - ssimonin@pcf.fr



une filière d'avenir à mieux valoriser

Sur les 15 millions d'hectares du territoire français, (30%) sont recouverts par des forêts. Il s'agit là d'un potentiel considérable sur plusieurs aspects : source de création d'emplois pour les aménager, les développer, les valoriser en environnement touristique avec des structures de loisirs et de liens sociaux.

En terme de prévention des risques naturels, les forêts assurent un rôle essentiel de stabilisation des sols en montagne ou sur le littoral. Pour mémoire, l'évaporation de l'eau contenue dans la végétation a un impact sur les températures et l'humidité au niveau local, et le feuillage piège les particules de l'air.

Filtre naturel pour préserver la ressource en eau, la végétation forestière au pied des arbres permet une meilleure infiltration de l'eau dans le sol, ce qui permet un meilleur rechargement des nappes souterraines et joue ainsi un rôle de filtre pour l'eau.

Écosystème dont la biodiversité est considérable et indispensable, les forêts exercent également un service de « régulation de la biodiversité et des parasites » en abritant des prédateurs de parasites de cultures (chauves-souris) mais également de nombreuses abeilles et autres espèces pollinisatrices (oiseaux, insectes...).

Protection naturelle contre l'érosion des sols et rempart contre les inondations, les avalanches, les tsunamis, les tempêtes, les incendies... nous savons aujourd'hui que, plus les essences d'arbres sont diverses, plus la capacité de la forêt est importante en réaction aux tempêtes ou aux incendies. Aussi est-il important de les préserver.

En terme économique et financier, 60 millions de m³ de bois sont récoltés chaque année et pourtant aujourd'hui à peine 60% des ressources de nos forêts métropolitaines sont exploitées. Selon les régions et les

essences, les différences peuvent être considérables : des dizaines de millions d'emplois sont générés par cette filière forêt-bois-papier-ameublement, 30 000 pour la seule région d'Aquitaine. Et pour autant, le déficit commercial de cette filière atteint près de 6 milliards d'euros. Ce qui fait dire à nombres d'acteurs de la filière qu'il n'y a pas en France, pas plus qu'au niveau de l'Union européenne, de réelles volontés politiques en faveur d'une politique audacieuse de la filière forêt-bois. Il s'agit là de questions importantes en prise directe avec les enjeux de ce début du XXI^e siècle. Les forêts et les bois qui en sont issus sont des matériaux renouvelables et non délocalisables. Leur utilisation est multiple: bois construction, papier carton, panneaux de particules, bois énergies, biomasse forestière, chimie verte... La recherche pour faire émerger de nouvelles utilisations doit être fortement encouragée.

Mieux valoriser, mieux exploiter nos forêts n'est pas incompatible avec le maintien de la richesse paysagère et patrimoniale. On peut planter d'autres essences, développer l'agro-foresterie. C'est aussi dynamiser le rôle de stockage du gaz carbonique et répondre positivement aux préoccupations environnementales de nos concitoyens et enjeux écologiques de notre époque (par exemple, pureté de l'eau).

Bien que privées à plus de 70%, le sentiment qui domine est que les forêts ressortent du bien commun. C'est pour cela qu'une réelle impulsion publique gouvernementale doit être mise en œuvre avec tous les acteurs de cette filière, les collectivités locales, avec la valorisation et le développement des outils de recherche et de gestion public et privé (INRA, ONF, CRPF, FCBA...).

Aller résolument dans ce sens, c'est œuvrer au développement économique et social de nos territoires ruraux.



INTERVIEW :

MICHEL BENARD

syndicaliste CGT- Forêt à l'ONF
et membre du secrétariat national
secrétaire général adjoint

Quelle est la situation à l'Office national des Forêts aujourd'hui ?

Un nouveau contrat État-ONF courant sur la période 2012-2016 vient d'être signé fin 2011. Pour la CGT-Forêt, ce contrat constitue une nouvelle menace forte sur le devenir de l'établissement en prévoyant 700 suppressions d'emplois, alors que l'ONF a déjà perdu plus de 40 % de ces effectifs depuis 1986.

De plus, ce contrat marque une nouvelle fois le désengagement financier de l'État qui transfère sur les collectivités locales le coût de la gestion de leurs forêts par le relèvement des frais de garderie et l'instauration d'une taxe fixée pour l'instant à 2 euros de l'ha.

Enfin, l'organisation interne de l'établissement en secteurs d'activité cloisonnés remet en question le principe de la gestion durable assis sur la multi-fonctionnalité. Il nous fait craindre un éclatement de l'ONF, comme cela a pu se produire dans d'autres services publics (ex. La Poste).

Comment cette évolution est-elle ressentie par les forestiers ?

Depuis la mise en œuvre de la nouvelle organisation et compte tenu des surcharges de travail et d'un management par objectif agressif, les forestiers ressentent un profond malaise. Pour eux, c'est l'éthique même de leur métier qui se trouve remise en question.

Cela provoque de nombreuses actions, mais aussi un certain nombre de suicides (25 depuis 2005) dont une bonne partie sont directement liés au contexte professionnel.

Que propose la CGT-Forêt pour sortir de cette impasse ?

Pour la CGT-Forêt, il faut arrêter de supprimer les emplois et mettre fin à la *Révision générale des politiques publiques* (RGPP). Nous revendiquons une réforme en profondeur du mode de



financement de la forêt publique qui ne doit plus uniquement reposer sur les produits de la forêt (vente de bois essentiellement), mais prendre en compte l'ensemble de la valeur produite par la forêt.

La valeur en terme de biodiversité, d'élément régulateur du climat ou encore d'accueil du public représente les deux tiers des richesses produites par les forêts, selon une étude du Commissariat au développement durable.

Certains pays appliquent déjà ces principes fondés sur une approche à la fois économique et écologique de la gestion forestière.

Quelques données sur l'ONF ?

L'ONF gère 4,5 millions d'ha de forêts publiques avec 6500 fonctionnaires et 3000 ouvriers forestiers.

Bien que la forêt publique ne représente qu'un tiers de la surface forestière française, elle produit 60 % du bois d'œuvre vendu en France.

La filière-bois française génère 400 000 emplois, mais le bois reste un poste déficitaire de notre balance commerciale.

AGENDA

VENDREDI 10 FÉVRIER

Assemblée citoyenne : *L'eau n'est pas une marchandise* - Juvisy (91)

SAMEDI 11 FÉVRIER

Assemblée générale du MRJC (Mouvement rural de la jeunesse chrétienne) - Paris

MARDI 14 FÉVRIER

Réunion de la commission *Agriculture, Pêche, forêt* - Paris (CN)

MERCREDI 15 FÉVRIER

Journée d'audition d'organisations syndicales et professionnelles agricoles par le Front de Gauche
Les Lilas (siège de campagne)

MARDI 21 FÉVRIER

Rencontre Front de Gauche/coopérative laitière
Carentan (50)
Rencontre à la ferme - Pacé (35)

LUNDI 5 MARS

Assemblée citoyenne *Écologie* - Morieux (22)

MERCREDI 7 MARS

Journée d'audition Front de Gauche à l'Usine
Les Lilas (93)

JEUDI 8 MARS

Assemblée citoyenne *Agriculture paysanne et pêche artisanale* - Paimpol (22)

VENDREDI 9 MARS

Assemblée citoyenne *Développement agroalimentaire et emplois* - Saint-Pol-de-Léon (29)

MARDI 13 MARS

Assemblée citoyenne *Agriculture* - Montoire (41)

MARDI 20 MARS

Initiative citoyenne : distribution de lait et rencontre producteurs/consommateurs
Évreux et Vernon (27)

MERCREDI 21 MARS

Assemblée citoyenne *Agriculture, enseignement, développement* - Pontivy (56)

VENDREDI 23 MARS

Meeting *Agriculture* - Fouesnant (29)

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2012

MARDI 28 FÉVRIER - 14H

Forum du *Comité de défense de l'Enseignement agricole public*, avec les interventions de Gérard Le Cam, sénateur et Jean-Pierre Boinon, chercheur.

MERCREDI 29 FÉVRIER 10H/13H

Délégation Front de Gauche conduite par Jean-Luc Mélenchon accompagné pour le PCF de Pierre Laurent, Patrick Le Hyarick, André Chassaing, Gérard Le Cam, Xavier Compain
Rencontre avec la FNSEA/JA, la Confédération paysanne, le SNETAP/FSU, la FNAB (agriculture bio), le journal *La Terre*.

18H

Terre d'infos (émission TV) *Quatre questions à Xavier Compain* pour le Front de Gauche en direct du SIA.

JEUDI 1ER MARS - 15 H

Stand de *La Terre* -
Rencontre/débat *Où en est la Gauche paysanne*, avec les forces politiques (Xavier Compain/PCF), les forces syndicales (Philippe Collin/Confédération paysanne), les forces associatives (Hubert Pesquet AFIP).

VENDREDI 2 MARS : 12 H

Stand de *La Terre* -
Vente publique et dédicace du CD *Les seigneurs*, cogité avec Pierre Domenges, chanteur du groupe Les Colporteurs et la commission *Agriculture* du PCF.

SAMEDI 3 MARS : 14 H

Stage *Nouveau mode de développement* PCF - Paris
Agriculture et crise alimentaire mondiale : défi actuel et futur par Xavier Compain